



MINISTÈRE
DE LA CULTURE, DE L'ARTISANAT,
DE LA FAMILLE,
en charge de la condition féminine

Papeete, le 22 novembre 2012

La chargée de communication

Communiqué de presse

Remise officielle des collections « Parau nō te 'āi'a », richesses transmises par Te Arapo

L'histoire de notre culture, de notre pays ne sera pas oubliée. Monsieur Pouira ā TEAUNA dit Te Arapo a laissé un héritage inestimable à sa famille mais également à tous les polynésiens : des faits historiques, des contes et légendes de l'ensemble des archipels. Tout cela, retranscrit dans 6 livrets, formant ainsi la collection « Parau nō te 'āi'a ».

La remise officielle de ces collections a été effectuée aujourd'hui, en présence des ayants-droits de feu Pouira ā TEAUNA, du Vice président du Pays, des Ministres de la culture, de l'éducation, de l'environnement et du développement des archipels, des représentants de l'Assemblée et du chef de service de la culture et du patrimoine.

Pour la connaissance et la valorisation de notre histoire

Les représentants de la direction de l'enseignement primaire, des circonscriptions pédagogiques, les représentants des établissements du secondaire ainsi que les responsables de bibliothèques publiques ont réceptionné leur collection, ce matin, sous le patio de l'ancienne présidence. Si tous qualifient ces collections de « richesse pour tout le monde », les enfants sont, dans un premier temps, les bénéficiaires privilégiés.

En effet, la convention signée il y a un mois (lundi 22 octobre 2012) par les ayants-droits et le Ministre de la culture, Madame Chantal Tahiaata, a autorisé le Pays à procéder à la diffusion gratuite des collections aux établissements scolaires (1^{er} degré, 2nd degré, universités) et bibliothèques publiques, pour la conservation et la valorisation des savoirs ancestraux.

250 collections ont ainsi été distribuées aux écoles élémentaires, aux collèges, lycées de Polynésie française (publics et privés) et à 12 bibliothèques publiques de Tahiti et Moorea.